



Contestation excès de vitesse commis par un tiers

Par marion, le 27/02/2009 à 15:31

Bonjour,

j'ai pris connaissance lors de la cession de mon véhicule de l'existence d'excès de vitesse commis en 2006 et 2007 car la voiture était gagée .

J'ai fait une réclamation auprès du ministère public incluant le permis de conduire et pièce d'identité de mon ex copain responsable des infractions et j'ai réglé les amendes .

Ma réclamation a été rejetée car faite hors délais et sur papier libre alors que j'avais expliqué qu'étant étudiante à Lyon loin de mon domicile familial je n'avais jamais reçu les avis initiaux qui m'auraient permis de faire cette démarche dans les délais .

Pouvez vous me dire de quels recours je dispose maintenant .

Merci d'avance car je suis angoissée ayant moins de 3 ans de permis